



Conseil général
de la Sarthe

Communiqué de Presse

Lavernat, jeudi 19 mai

Fête de la nature du 18 au 22 mai

Fête de la nature en Sarthe et sorties nature de l'année 2011

La fête de la nature du 18 au 22 mai est l'occasion pour le Conseil général d'organiser de nombreux rendez-vous publics sur ses espaces naturels sensibles et de publier un guide des sorties nature 2011.

En effet, du 19 au 21 mai, plusieurs rendez-vous sont proposés sur le territoire sarthois autour de sites naturels sensibles.

Par ailleurs le Conseil général s'est associé à de nombreux partenaires pour proposer un guide complet des rendez-vous et sorties « nature » en Sarthe jusqu'à la fin de l'année.

**5ème édition de la Fête de la Nature du 18 au 22 mai :
Les espaces naturels sensibles du Département de la Sarthe**



La Fête de la Nature est un événement national, qui permet chaque année à tous les Français, vivant en hexagone ou en métropole, de vivre un moment au cœur des sites naturels les plus remarquables... ou les plus quotidiens. Manifestations et sorties "nature" gratuites, en compagnie des professionnels ou des bénévoles, qui ont pour mission de protéger la nature, de la valoriser et de veiller au maintien de la biodiversité.

Le Conseil général de la Sarthe propose trois sorties sur les espaces naturels sensibles qu'il gère, en direction des familles, dont l'objectif est de leur faire découvrir le patrimoine naturel sarthois. Ces rendez-vous s'inscrivent dans le programme de l'opération patrimoine « La Sarthe, Histoires d'Eaux »

■ **Samedi 21 Mai 2011 de 10h à 12h - Découverte de la faune et de la flore** des prairies du camp gallo-romain d'Aubigné-Racan.

RDV sur le parking du site. Inscription gratuite. Infos/ Renseignements au 02 43 54 74 25.

■ **Dimanche 22 Mai 2011 de 10 h à 12h - Découverte de la faune et de la flore** d'un espace naturel, la Prée d'Amont.

Visite guidée organisée par le Conseil général de la Sarthe, et co-animée par le Groupe Sarthois Ornithologique.

Rendez-vous à 10 h sur le parking avant le pont de la ligne de chemin de fer, à la sortie de Vaas (direction Château du Loir) - Infos / renseignements au 02 43 54 79 89.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

- **Dimanche 29 mai à 10h - Randonnée (16km) sur les traces de l'aqueduc de Chenon.** Sortie de découverte du patrimoine naturel (faune et flore) et historique co-animée par le Conseil général de la Sarthe et le Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loir. Rdv sur la place de l'église de Coulongé. Inscription gratuite. Infos / Renseignements au 02 43 38 16 60 ou au 02 43 54 74 25.

les rendez-vous
DE L'EAU
LES 21 et 29 mai
Aubigné Racan

EXPOSITION CONFÉRENCES
PARCOURS PATRIMOINE VISITES DES SITES CINÉMA DE PLEIN AIR
VISITES transmédia

La Sarthe, histoires d'EAUX
2011 - 2012

DÉCOUVERTE RANDONNÉE PATRIMOINE

Samedi 21 Mai à 10h - Découverte de la faune et de la flore du site archéologique de Chenon. Rdv sur le parking du site. Inscription gratuite. Infos / Renseignements au 02 43 54 74 25.

Dimanche 29 mai à 10h - Randonnée - Patrimoine (16km) sur les traces de l'aqueduc de Chenon. Rdv sur la place de l'église de Coulongé. Inscription gratuite. Infos / Renseignements au 02 43 38 16 60.

les rendez-vous
DE L'EAU
Dimanche 22 mai à 10h
La Prée d'Amont à Vaas

EXPOSITION CONFÉRENCES
PARCOURS PATRIMOINE VISITES DES SITES CINÉMA DE PLEIN AIR
VISITES transmédia

La Sarthe, histoires d'EAUX
2011 - 2012

SORTIE NATURALISTE

Découverte de la faune et de la flore d'un espace naturel, la Prée d'Amont. Visite guidée organisée par le Conseil général de la Sarthe, et animée par le Groupe Sarthois Ornithologique.

Rendez-vous sur le parking avant le pont de la ligne de chemin de fer, à la sortie de Vaas (direction Château du Loir) - Infos / renseignements au 02 43 54 79 09.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

Guide des rendez-vous Nature en Sarthe 2011

A l'occasion de la fête de la Nature, le Conseil général a décidé de publier aux côtés de ses partenaires, un guide des sorties nature de l'année 2011 sur les espaces naturels sensibles du département.



La Prée d'Amont
Commune de Vaas

Situé à proximité du bourg de Vaas, ce site est composé de roseillères et d'un ensemble de prairies humides de plusieurs dizaines d'hectares, en partie propriété du Conseil général de la Sarthe.

Depuis le chemin qui le traverse, vous pourrez découvrir les espèces remarquables qu'il abrite. Ce site présente un intérêt patrimonial et paysager important pour le département car ce type de milieu est peu courant, disséminé, et souvent de superficie restreinte.

Depuis 2006, des mesures de gestion conservatoire ont été mises en place. Des travaux de restauration du site sont en cours de réalisation. Une convention de gestion a été signée entre le Département et un agriculteur voisin, pour l'entretien du site afin de conserver la valeur floristique de cet espace connu depuis le début du siècle.

Espèces remarquables :
- Craspe officielle
- Spilargis des marais
- La Rose d'eau
- Cuvrés des Marais

Comment s'y rendre :
Prendre VAAS en direction de
Tours, sortie Château du LOIR,
puis direction Vaas.
Rendez-vous à l'entrée du site, en passant sous le pont de la voie
de chemin de fer en entrant dans la commune de Vaas.

10

Dans ce guide à destination de tous les Sarthois amoureux de la nature ou curieux de la Faune et de la Flore :

- Une carte de localisation des Espaces naturels sarthois.
- une page pour chacun des **12 espaces naturels sensibles** sarthois avec
 - la description
 - la localisation,
 - les espèces remarquables,
 - « comment s'y rendre ? »

- l'agenda des sorties en bref
- zoom sur les années internationales de la forêt et de la chauve-souris
- quelques musées et autres sites à découvrir
- présentation des partenaires proposant des rendez-vous

Sur l'ensemble de sites inventoriés en 2000, une vingtaine sont aujourd'hui gérés et suivis par des experts naturalistes. La gestion de ces sites relève soit du Conseil général, soit des communes ou encore de structures intercommunales, soit des associations.

Tout au long de l'année, le public pourra découvrir, connaître et protéger la faune et la flore du Département, avec des visites, conférences ou expositions pour prendre plaisir à observer le vol des oiseaux migrateurs ou encore se laisser bercer par le chant des grenouilles au bord d'une mare...

Les guides seront disponibles en offices du tourisme et auprès des partenaires.

Pourquoi le département s'est-il engagé dans cette démarche ?

Le département de la Sarthe a la chance de posséder un patrimoine naturel remarquable : milieux naturels variés, riches d'une faune et d'une flore diversifiées, parfois rares et protégées. Ils constituent un véritable héritage pour les Sarthois.

C'est pourquoi le Département mène une politique de préservation des espaces naturels remarquables situés sur son territoire. La politique ENS vise à protéger et à mettre en valeur les espaces remarquables, le plus souvent abandonnés par l'agriculture et menacés par l'embranchement ou l'urbanisation.

A ce jour, le Département est propriétaire de 4 sites :

- la Prée d'Amont à Vaas,
- le Vivier à Challes,
- le camp gallo romain à Aubigné –Racan
- une châtaigneraie à Lavernat (où nous sommes aujourd'hui

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

Zoom sur la Châtaigneraie à Piques-prunes des « Guillaumeries » à Lavernat

Espace Naturel Sensible propriété du Conseil général de la Sarthe

Depuis fin 2008, le Département anime le site Natura 2000 « Châtaigneraies à *Osmoderma eremita* au Sud du Mans ».

Cet Espace Naturel Sensible est un ancien verger de châtaigniers appelés Nouzillards, à vocation de production de châtaignes, situé sur la commune de Lavernat aux abords de l'Autoroute A 28. Lors de la construction de cette dernière, une espèce de scarabée protégé au niveau européen, le pique prune (*Osmoderma eremita*), a été découverte au sein des territoires traversés. Cette espèce, de même degré de protection que l'ours des Pyrénées, est un bio indicateur d'un bocage constitué de vieux arbres, milieu en voie de disparition au niveau européen.

Le Conseil général, par la politique de préservation du bocage mise en place sur ce territoire, notamment des arbres têtards, et des châtaigneraies à fruits, contribue au maintien et au développement de cette espèce. Sur ce site, il est propriétaire d'environ 3 hectares sur lesquels on peut compter 85 vieux Nouzillards.



Dans le cadre de cette mission d'animation, Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Environnement du Conseil général a invité les élus du département, les élus locaux et des élèves de la MFR des Forges de la Ferté Bernard à participer à une demi-journée sur la découverte d'une châtaigneraie abritant le pique prune (*Osmoderma eremita*) classée au titre des Espaces Naturels Sensibles du département.

Cette sortie sur la découverte du Pique Prune permet de sensibiliser le public à la nécessité de préserver un insecte aujourd'hui en voie de raréfaction. Lors de cette demi-journée, la biologie de l'espèce sera présentée, ainsi que son habitat.

Développer la démarche Natura 2000

Dans le cadre du programme Natura 2000, les particuliers, communes et exploitants agricoles ont la possibilité d'entrer dans la démarche en adhérant à la charte Natura 2000 ou de s'engager dans des contrats de gestion en lien avec les fiches actions du Document d'Objectifs.

Cette démarche volontaire permet de participer à la conservation des vieux arbres et à la création de futurs habitats (arbres à cavités) tout en ayant la possibilité d'être aidé financièrement.

- Pour les parcelles agricoles (déclarées à la PAC), différentes Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) sont proposées : l'entretien d'arbres têtards dépérissants, la gestion des haies par recépage, la taille d'entretiens d'arbres fruitiers greffés ou la formation de têtard sur de jeunes arbres.
- Pour les parcelles non agricoles (parcelles boisées, de loisir ou sans vocation agricole), différents contrats sont proposés visant à la conservation d'arbres présentant des cavités, l'entretien des vergers (entretien du couvert herbacé et des arbres), ou la formation de têtards sur de jeunes arbres.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@sarthe.com

Mission de l'information et de la communication - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com